

AVEC
LAMBALLE CO

Pourquoi
une redevance
incitative ?

Quels sont
les tarifs ?

BIEN VALORISER ET TRIER SES DÉCHETS

Quel type
de recyclage ?

SEPTEMBRE 2015

info
Déchets Ménagers

Lamballe
Communauté
Côtes d'Armor



Sommaire

- 4** Comprendre la redevance incitative
- 6** Trier, collecter, valoriser
- 8** Utiliser une déchèterie
- 10** Autres infos utiles

Avec **LAMBALLE CO**

transformons les déchets en énergie.

Notre modèle économique est aujourd'hui largement basé sur une logique linéaire: « **je prends, j'utilise, je jette** ».

Résultat: selon l'OCDE*, la production mondiale de déchets sera 45 % supérieures à celle de 1995 d'ici 2020. Pour éviter de faire de ces chiffres une fatalité, **nous pouvons tous agir à notre échelle.**

Partant de ce constat, Lamballe Communauté a décidé de mettre au point tout un process déchets, de leur collecte jusqu'à leur transformation, **pour vous donner tous les moyens nécessaires d'agir au quotidien, en toute simplicité.**

Dans ce guide, nous allons donc vous démontrer qu'il est possible de concilier économie et environnement.

En faisant du tri un geste simple; en mettant en place une redevance qui permet de **payer moins en triant plus**; en donnant une seconde vie aux déchets; en vous initiant aux **atouts du compostage**; en installant des **déchèteries**, des **points de collecte de textiles ou de verre**, des **colonnes enterrées**; en organisant une campagne de sensibilisation au gaspillage... La somme de toutes ces actions mises en œuvre sur l'ensemble du territoire fait de LAMBALLE CO, une collectivité pionnière et modèle dans la gestion des déchets en Côtes d'Armor.

Tout cela grâce à votre collaboration efficace et à votre motivation. Merci à chacun de vous!

Je pense donc je trie...



Loïc Cauret
Président de Lamballe Communauté,
Maire de Lamballe



Jean-Luc Barbo
Vice-président développement durable,
déchets ménagers,
milieux naturels,
Adjoint à Coëtmieux

* Organisation de coopération et de développement économique



Ça ne coûte rien de trier!

Avec la redevance incitative, devenez acteur de votre facture!

LAMBALLE CO a mis en place la redevance incitative dont le principe est de facturer le service en fonction du nombre de présentation du bac à ordures ménagères à la collecte. C'est un principe juste et équitable lié au coût réel du service rendu.

Chaque foyer est équipé soit d'un bac à ordures ménagères muni d'une puce électronique, soit d'un badge d'accès aux colonnes enterrées (centre-ville de Lamballe, immeuble collectif). Ce dispositif permet de suivre l'utilisation du service et d'établir une facture annuelle au plus juste.

La redevance est composée :

- ▶ **d'une part fixe annuelle qui comprend**
12 levées de bacs ou 52 dépôts en colonnes enterrées, et 8 dépôts déchèterie ou 1 600 kg pour 1 an.
Les sacs jaunes n'étant pas comptabilisés.
- ▶ **d'une part variable** qui correspond au nombre de levées de bacs, de dépôts de sacs en colonne ou d'accès en déchèteries effectués au-delà de ceux compris dans la part fixe.
- ▶ **du dépôt illimité de sacs jaunes**

Attention

- ▶ Le ramassage des bacs à ordures ménagères et sacs jaunes est fonction de votre secteur d'habitation.
- ▶ Les calendriers sont disponibles en mairie ou à l'Espace LAMBALLE CO et téléchargeables sur le site internet.
- ▶ N'oubliez pas de sortir votre bac ou votre sac la veille au soir!

Bon à savoir...

Le dispositif s'adapte à vos besoins :

Le service Gestion des Abonnés propose des solutions (augmentation du volume du bac, tarifs adaptés...) à certains cas particuliers: travail à domicile, événements familiaux, événements associatifs...
N'hésitez pas à vous renseigner!

Le saviez-vous?

En France, nous produisons en moyenne **354 kg de déchets par an et par habitant** (dont 250 kg d'ordures ménagères). Sur le territoire de Lamballe Communauté chaque habitant produit 280 kg de déchets ménagers par an dont 158 kg d'ordures ménagères, classant la collectivité parmi les meilleures de France!

AGENDA 21 Action n°26

Améliorer la gestion des déchets

www.lamballe-communaute.fr
agenda21@lamballe-communaute.fr

L'avenir avec le sourire

Les tarifs* (Pour les particuliers)

*Base 2015

Les tarifs votés permettent d'équilibrer le budget Déchets Ménagers. **Depuis la mise en place de la redevance en 2012, ceux-ci n'ont pas augmenté grâce à la mobilisation de chacun.**

	Colonne enterrée	Une pers. seule	Un couple	Un couple 1 enfant	Un couple 2 enfants	Un couple 3 enfants et plus
12 levées ou 52 accès en colonnes enterrées + 8 dépôts en déchèterie ou 1 600 kg de déchets déposés	112,44 € TTC	96,40 € TTC	112,44 € TTC	144,56 € TTC	154,20 € TTC	163,80 € TTC
Coût unitaire des levées supplémentaires	0,90 € TTC	1,54 € TTC	1,79 € TTC	2,30 € TTC	2,46 € TTC	2,61 € TTC
Accès supplémentaires en déchèterie	5,27 € TTC par visite à partir de la 9 ^e visite ou 36,92 € TTC la tonne supplémentaire de déchets déposés					

TÉMOIGNAGE

« Au moment du passage à la redevance incitative, j'étais un peu sceptique. Je n'avais pas envie que ma facture explose. Avec les enfants, on a fait du tri un jeu et au final ma facture a baissé. Je ne pensais pas qu'on pouvait recycler autant d'emballages! »



Des tarifs qui ne changent pas, ça change tout!



Bon à savoir...

Tout pour me simplifier ma facture

• **Je suis ma consommation :** vous pouvez suivre votre consommation via le site « websager » qui permet de voir où vous en êtes en terme de levées, colonnes enterrées ou dépôts en déchèteries. Vous y retrouverez également vos dernières factures.
www.lamballe-communaute.fr, rubrique déchets.

• **J'échelonne mes paiements :** vous pouvez payer en 4 fois votre redevance en choisissant le prélèvement automatique (juin, septembre, décembre et mars). La dernière facture est ajustée en fonction de votre consommation réelle.

• **Je paie en ligne :** avec votre carte bancaire, vous bénéficiez d'un service entièrement gratuit, sécurisé et disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 :
www.tipi.budget.gouv.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

Détails, renseignements et inscriptions auprès du service Gestion des Abonnés
T. 02 96 50 13 76
dechetmenagers@lamballe-communaute.fr



Une seconde vie pour mes déchets ? La planète et moi, on adore !

Un objectif : valoriser le plus possible de déchets recyclables

LAMBALLE CO est certainement un des territoires français où on trie le plus et le mieux. Et c'est grâce à la participation de chacun et aux efforts pour étendre encore et encore les consignes de tri à de nouveaux emballages.

Le tri se compose :

- ▶ **Des sacs jaunes** collectés à domicile toutes les semaines ou 2 semaines, selon votre secteur de résidence (cf. calendrier de collecte).
- ▶ **Des déchèteries** (voir page 8).
- ▶ **Des collectes du verre et du textile** dans les éco-points recyclage répartis sur le territoire (voir page 10).

LAMBALLE CO travaille à rendre le tri plus facile et multiplie les initiatives.

Par exemple, l'extension des consignes de tri à certains emballages plastiques tels que les pots de yaourt... a permis de collecter 1978 tonnes de sacs jaunes en 2014 soit une augmentation de 17,5 % en 3 ans.

LES STOP-PUB

3 932 foyers (30 %) équipés de l'autocollant STOP PUB (disponible dans votre mairie ou à l'Espace Lamballe Communauté) ont permis d'éviter le gaspillage de plus de 90 tonnes de papier !

Bon à savoir...

En 2014, grâce aux sacs jaunes, nous avons collecté **2035 tonnes de déchets recyclables** qui ont été envoyées dans des filières de tri pour bénéficier d'une nouvelle vie :

- 113 tonnes de conserves = **2 160 chariots de supermarchés**
- 132 tonnes de bouteilles plastiques transparentes = **257 400 pulls polaires**
- 44 tonnes de flacons plastiques opaques = **363 km de tuyau**
- 138 tonnes de briques alimentaires = **931 000 de rouleaux de papier toilette**

Le saviez-vous ?

Dans les sacs jaunes **il ne faut pas déchirer le papier en petits morceaux** qui passeraient dans les mailles du tri, par contre **il est nécessaire de séparer les emballages de matériaux différents** (boîte de biscuits en carton et alvéole en plastique) afin que chacun rejoigne sa filière de tri et parte vers une seconde vie !

Recyclage : l'affaire est dans l'sac... jaune !



LAMBALLE CO encourage le tri

Le sac jaune

Collecte des **déchets ménagers recyclables (hors verre)**. Il n'est pas nécessaire de laver vos déchets, il suffit de bien les vider. Les sacs jaunes sont disponibles gratuitement à l'Espace Lamballe Communauté ou en mairies.



OUI pour le tri

Les boîtes vides en acier ou en aluminium

Conserves, barquettes, aérosols, canettes...



Les papiers et cartonnets

Papiers, enveloppes, journaux, magazines, cartonnets, briques alimentaires...



Les emballages vides en plastique rigide

Bouteilles et flacons



Pots de produits laitiers



Barquettes en plastique et blisters



Barquettes polystyrènes



Les déchets non recyclables vont dans votre poubelle à ordures ménagères

Un doute sur mon tri ? Je choisis ma poubelle à ordures ménagères



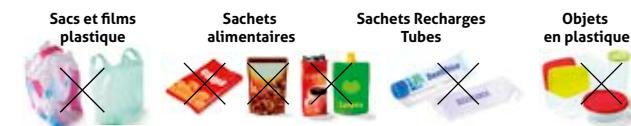
CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le ramassage des sacs jaunes est fonction de votre secteur d'habitation.

Les calendriers sont disponibles en mairie ou à l'Espace Lamballe Communauté et téléchargeables en ligne.

N'oubliez pas de sortir vos sacs la veille au soir !

NON pas dans le tri



POUR EN SAVOIR PLUS

Tous les détails (mémo tri, calendriers...) sur notre site internet www.lamballe-communaute.fr rubrique Déchets

Pas dans le bac ?
Pas dans le sac ?
Ayez le réflexe
déchèterie !

3 déchèteries pour vous rendre le tri plus facile

Les déchèteries sont des espaces aménagés où les usagers peuvent apporter leurs déchets qui, en raison de leur volume, leur poids ou de leur dangerosité, ne peuvent être collectés avec les déchets ménagers ou par le biais de la collecte sélective.

Une carte individuelle pour accéder aux installations

Dans le cadre de la redevance incitative, chaque abonné dispose d'une carte d'accès : l'accès est différencié selon la hauteur des véhicules :

- ▶ inférieure à 2,10 m : passage par portique de limitation de hauteur.
- ▶ supérieure à 2,10 m : passage sur pont à bascule pour pesage, enregistrement et facturation des dépôts.

La part fixe de votre redevance comprend :

- ▶ 8 passages en déchèterie ou 1 600 kg de dépôts
- ▶ vos dépôts de déchets verts et de gravats à la déchèterie de Lanjouan

À noter : les accès supplémentaires vous seront facturés sur votre redevance annuelle (voir page 5)

La carte peut être obtenue gratuitement auprès du service Déchets Ménagers pour les particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile.



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Déchèterie de Lanjouan : seuls les déchets verts (tailles, pelouse) et les gravats inertes (béton, pierres) sont autorisés

Déchèterie Le Vau Jaune et déchèterie de la Volée : les déchets acceptés



Les déchets refusés



One, two, tri :
je fonce à la déchèterie !

Le saviez-vous ?

Particulier, vous pouvez déposer vos **déchets de soins** en déchèterie, via des boîtes spécifiques que vous trouverez dans les pharmacies du territoire.

En ce qui concerne **les piles**, outre les déchèteries, vous trouverez des boîtes spécifiques à l'Espace Lamballe Communauté dans les mairies et certains points de vente.



Les déchèteries côté pratique

DÉCHÈTERIE DU VAU JAUNE

Jours	Matin	Après-midi
LUNDI	9 h / 12 h	Fermé
MARDI	9 h / 12 h	14 h / 18 h
MERCREDI	Fermé	14 h / 18 h
JEUDI	Fermé	
VENDREDI	9 h / 12 h	14 h / 18 h
SAMEDI	9 h / 12 h	14 h / 18 h



Commune de Bréhand
Zone artisanale du Vau Jaune
Direction Moncontour

DÉCHÈTERIE DE LA VOLÉE

Jours	Matin	Après-midi
LUNDI	Fermé	14 h / 18 h
MARDI	9 h / 12 h	14 h / 18 h
MERCREDI	9 h / 12 h	14 h / 18 h
JEUDI	Fermé	14 h / 18 h
VENDREDI	9 h / 12 h	14 h / 18 h
SAMEDI	9 h / 12 h	14 h / 18 h



Commune de Planguenoual
La Volée
Direction Pléneuf-Val-André à partir du rond-point du Pont Grossard

DÉCHÈTERIE DE LANJOUAN

(Déchets verts et gravats)

Jours	Matin	Après-midi
LUNDI	Fermé	14 h / 17 h
MARDI	8 h 30 / 12 h	14 h / 17 h
MERCREDI	8 h 30 / 12 h	14 h / 17 h
JEUDI	Fermé	14 h / 17 h
VENDREDI	8 h 30 / 12 h	14 h / 17 h
SAMEDI	9 h / 12 h	14 h / 17 h



Commune de Lamballe
Zone industrielle de Lanjouan, rond-point de Plancoët, prendre la rue de la Saudraie et à gauche au 2^e croisement

Le dépôt des déchets verts et de gravats est non décompté sur votre carte pour les véhicules de moins de 2,10 de haut.

À chaque déchet sa filière de revalorisation

La plupart des déchets déposés en déchèterie sont destinés à être transformés.

- ▶ **Le bois** devient du bois de chauffage (chaufferie ou serre industrielles)
- ▶ **Le plâtre** redevient du plâtre (89 tonnes*)
- ▶ **Les lampes** sont revalorisées à 93 % (700 kg*)
- ▶ **Les déchets verts** deviennent un fertilisant (4 422 tonnes*)
- ▶ **La ferraille** est refondue puis revendue (438 tonnes*)

*tonnages collectés en 2014



D'autres infos utiles

Et le verre ?

92 colonnes à verre réparties sur le territoire de Lamballe Communauté permettent de récupérer l'ensemble du verre alimentaire.

- ▶ **Déchets autorisés:** Pots, bocaux et bouteilles en verre (sans les bouchons et/ou les couvercles)
 - ▶ **Déchets interdits:** Ampoules et tubes fluorescents, vaisselle, pare-brise, miroirs, pots de fleurs, vases, vitres, ...
- La liste des points de collecte est en ligne! N'hésitez plus!*

Textile : Ayez le réflexe collecte!

Sur le territoire, il existe **27 points de collecte** de textiles usagés qui ont permis de collecter 161 tonnes en 2014. Ces textiles sont ensuite triés par les associations Relais de Bretagne et La Croix Rouge. Ceux en bon état sont revendus par les associations à prix modique ou donné aux personnes qui en ont le plus besoin. Les tissus abîmés redeviennent du fil revendu à l'industrie du textile. Le coton et le jean peuvent également être utilisés dans la conception de panneaux isolants!

La liste des points de collecte est en ligne! N'hésitez plus!



Compostage : et si vous faisiez votre compost vous même ?

Gratuit et naturel, le compostage peut permettre à chaque habitant de **valoriser près de 100 kg de déchets biodégradables par an!** Que vous habitez en maison individuelle, en appartement, seul ou à plusieurs, le service Déchets Ménagers vous propose 3 tailles de conteneurs (300L = 15 €, 600L = 20 € et 800L=25 €) accompagnés d'un guide de conseils pratiques. **Déjà 3 000 composteurs ont été distribués depuis 2007.**

Pour aller plus loin

Pour vous faciliter le tri, Lamballe Communauté travaille à l'amélioration du service. dès 2016, une partie des foyers de la communauté sera doté d'un bac de tri en remplacement des sacs jaunes et les signes de tri seront élargies aux emballages de plastiques souples. Si vous souhaitez connaître des astuces et bons gestes, n'hésitez pas à consulter le site de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise des énergies):

www.reduisonsnosdechets.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

Service Gestion des Abonnés
T. 02 96 50 13 76
dechetsmenagers@lamballe-communaute.fr
www.lamballe-communaute.fr
 rubrique Déchets

Les compétences de Lamballe communauté



Pourquoi
une redevance
incitative ?

Comment
faire du
compost ?

BIEN VALORISER ET TRIER LES DÉCHETS

Quel type
de recyclage ?

Contacts

Lamballe Communauté
Service Gestion des Abonnés
T. 02 96 50 13 76

dechetsmenagers@lamballe-communaute.fr
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Lamballe Communauté

41 rue Saint-Martin
BP 90456
22 404 Lamballe Cedex

T. 02 96 50 13 50
contact@lamballe-communaute.fr
www.lamballe-communaute.fr



Partenaires :



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



info
Déchets Ménagers



L'avenir
avec
le sourire

